

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Opera Premiere Symphonie
Nom de l'initiateur du produit : Auris Gestion (la « Société de Gestion »)
ISIN : FR0013161973
Site web : www.aurisgestion.com
Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 11 avril 2025.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

Le produit a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence (25% EuroStoxx 50 TR + 25% MSCI World (hedged EUR) TR + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Hedged EUR), au moyen d'une gestion flexible, active et discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Il est précisé que l'objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché de la Société de Gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du produit.

Le portefeuille d'Opéra Première Symphonie est investi en titres vifs et en parts et/ou actions d'OPC dont les OPC Côtés/ETF (Exchange Traded Fund). Il est diversifié en termes de styles, de zones géographiques et de produits. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents du produit, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, et (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le produit est géré dans une optique de long terme et son allocation répond davantage à une vue stratégique que tactique. Ainsi, si la société de gestion se laisse, selon les contraintes du présent prospectus, la possibilité de piloter les expositions du produit aux différentes classes d'actifs notamment via le recours aux produits dérivés, le produit sera géré selon une approche d'allocation stratégique ajustée, à moindre mesure, par des vues tactiques notamment de couverture.

Concernant les critères extra-financiers, l'univers d'investissement de départ du produit est constitué des émetteurs composant l'indice de référence MSCI ACWI IMI NR EUR. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet univers d'investissement de départ dans la limite des actifs éligibles du produit. Pour autant, elle s'assure que l'univers d'investissement retenu reste un élément de comparaison pertinent de la note ESG du produit. Auris Gestion définit ainsi un univers d'investissement responsable à partir de l'univers d'investissement de départ sur lequel est appliqué un filtre extra-financier. Ce filtre consiste en l'application de la politique d'exclusion, du suivi des controverses et la prise en compte de la note ESG de l'investissement et de certains indicateurs spécifiques. Au minimum 90% des sociétés du portefeuille bénéficient d'une notation ESG fournie par une agence de notation externe. Le produit aura une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement. L'analyse et la notation E, S et G des émetteurs et/ou l'analyse des fonds autorisés est réalisée à partir des données d'un fournisseur de données. Elle se fonde notamment sur la notation fournie par ce fournisseur (de 0 à 10) déterminée en fonction des enjeux clés analysés. Le produit a ainsi pour objectif d'atteindre un score ESG supérieur à celui de son univers d'investissement après élimination au minimum de 20% des valeurs les moins bien notées.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes. La société de gestion est par ailleurs dépendante des fournisseurs de données sélectionnés.

Le produit pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés :

- entre 0% et 100% en OPC dont OPC côtés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents) et de tous secteurs, et en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue* ;
- entre 0% et 100% en OPC dont OPC côtés/ETF (Exchange Traded Fund), de produit de taux (incluant les OPC à dominante taux dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue*) ou convertibles, de toutes zones géographiques, de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures, notamment des titres de dettes notées en catégorie spéculative ;
- *Il est précisé que le recours aux OPC de performance absolue (à dominante actions ou encore obligataires) est limité à 50% de l'actif net. Pour plus de précisions sur ce type d'OPC, il convient de se référer au prospectus du produit.
- entre 0 et 100% dans des actions en direct : il s'agira d'actions de tous types de capitalisations, y compris les actions de petites capitalisations (à savoir inférieure à 1 milliard d'euros), d'émetteurs de la zone OCDE ;
- entre 0% et 100% dans des titres de créance et instruments du marché monétaire, dont des obligations subordonnées callables / puttables ainsi que des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») dans la limite de 10% de l'actif net ;
- entre 0% et 10% dans des dépôts et liquidités ;
- entre 0% et 20% dans des produits structurés actions ou de crédit/taux ;
- dans la limite d'une fois l'actif net, dans des contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Le recours aux contrats financiers sera effectué dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques taux, crédit, actions et change. Il est, néanmoins, précisé qu'aucune couverture systématique ne sera appliquée sur les risques précités.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit et de risque marché dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

Aussi, le produit pourra être exposé jusqu'à 100%, de façon indirecte, aux pays hors OCDE y compris émergents et aux risques liés aux petites capitalisations.

Enfin, il existe un risque de change sur tous types de devises pour le résident d'un pays de la zone euro pouvant atteindre 100% de l'actif.

Le cumul des expositions peut atteindre 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent un placement d'une durée supérieure à 5 ans, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Dépositaire chaque jour d'établissement de la valeur liquidative, jusqu'à 11 heures (J).

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un indice de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 200 -18.0%	EUR 6 600 -8.0%
Défavorable¹	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 880 -11.2%	EUR 8 710 -2.7%
Intermédiaire²	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 090 0.9%	EUR 10 090 0.2%
Favorable³	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 560 15.6%	EUR 11 570 3.0%

¹ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

² Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2018 et juillet 2023.

³ Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 267	EUR 1 417
Incidence des coûts annuels (*)	2.7%	2.7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.9% avant déduction des coûts et de 0.2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 210
Coûts de transaction	0.57% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 57
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15% de la surperformance annuelle nette de frais par rapport à celle de l'indicateur de référence (25% EuroStoxx 50 TR + 25% MSCI World (hedged EUR) TR + 50% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Hedged EUR). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour ouvré à 11h00 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 153 boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Site web: www.aurisgestion.com

contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

Ce produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 153 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit peut être commercialisé par un ou plusieurs Commercialisateurs désignés dans le prospectus. Ce ou ces Commercialisateurs peuvent par ailleurs utiliser ce produit dans leurs allocations recommandées à leurs propres clients et être rémunérés à cette fin par des plateformes de distribution. Pour plus de renseignements, merci de vous référer au prospectus et de contacter votre conseiller habituel.